



Perspectives pour les PSE en Afrique centrale

Alain Karsenty

Pourquoi des Paiements pour services environnementaux? ... affaire de conventions!

- Distinguer, par convention (distinction peu fréquente)
 - services **écosystémiques** (services fournis aux hommes par la nature),
 - services **environnementaux** (services que les hommes se rendent entre eux... *conduisant à maintenir ou améliorer un ou plusieurs services écosystémiques*)
- Les services écosystémiques sont des biens publics ou collectifs **par nature**: on ne peut pas se les approprier
 - Le service de fixation du carbone (service écosystémique) permis par la photosynthèse (service de soutien)
 - Le service de filtration naturelle des eaux permis par la superposition de couches argileuses, calcaires, sableuses...
 - La régulation des ruissellements permis par le système racinaire des plantes
 - La fertilisation des sols par l'activité des micro organismes et des vers de terre
 - Le service de pollinisation rendu par les abeilles et d'autres insectes
 - La diversité biologique elle-même peut être considérée comme un service écosystémique permis par les mutations des organismes
 - ...

Les services environnementaux, pratiques humaines

- **Ce sont des pratiques** susceptibles d'être organisées selon différents modes (coopératifs, concurrentiels...)
- *Exemple*: le paysan qui dispose des abris, plante un certain type de végétation et renonce aux pesticides *rend un service environnemental*, qui va permettre aux abeilles d'accroître *le service écosystémique de pollinisation*

Deux grands types de PSE

- Les PSE de **conservation** (ou de « restriction de droits d'usage » : accord portant sur la suspension de droits de développement tant que le paiement est assuré (pas de transferts de droits de propriété)
 - Peut être assimilé à une servitude environnementale négociée et compensée
- **PSE d'investissement** (*assets-building*): rémunération de l'utilisateur gestionnaire pour le temps de travail qu'il va consacrer à la restauration de l'écosystème et la plantation d'arbres ou de haies *sur les terres qu'il possède ou contrôle*.
- Peut également inclure du **co-investissement pour modifier durablement les pratiques agraires** (e.g. cas de Vittel)
- Beaucoup de PSE combinent les deux dimensions
- Néanmoins, il est important de conserver deux catégories distinctes de paiement, l'une pour la conservation, l'autre pour le travail investi et le co-investissement dans de nouveaux itinéraires

Les PSE de conservation: des incitations directes à la conservation

- Grande différence avec les Projets Intégrés de Conservation et de Développement (PICD): ces derniers font l'hypothèse que les revenus du développement vont détourner les ruraux d'une surexploitation des ressources naturelles renouvelables (forêts, sols, poissons, eau...)
 - “Conservation par distraction”
 - Ignorance de l'effet « rebond »: l'accroissement du capital et des revenus des producteurs peut accroître la pression sur les écosystèmes
- Les PSE de conservation se veulent être des incitations directes à la conservation
- Schéma inspiré de R. Coase (1931): si l'activité d'un propriétaire gêne l'autre, et à condition que les droits de propriété respectifs soient bien établis, il est plus efficace (par rapport à la réglementation) de les laisser négocier, et il est possible que le pollué paye le pollueur pour que ce dernier arrête de polluer

Sur quelle base paye-t-on?

- Les PSE sont des accords pour la rémunération de *services environnementaux*, le plus souvent sans recours à des marchés
- Dans les PSE de « restriction de droits d'usage », les paiements sont négociés autour du coût d'opportunité du propriétaire ou de l'utilisateur collectif.
 - Peut être inférieur au coût d'opportunité, si le receveur est adverse au risque (choix de revenus stables plutôt que maximisation)
- Dans les PSE d'investissement, les paiements sont rapportés au temps de travail (négocié à son coût d'opportunité) que consacre l'utilisateur pour favoriser les services écosystémiques sur ses terres
 - Ces rémunérations peuvent également être indexées à la nature des essences plantées ou aux types de travaux effectués.

Qui est payé?

- L'utilisateur peut être propriétaire individuel
- Quand l'utilisateur est collectif (une communauté):
 - les paiements pour la conservation doivent être collectifs (création de la solidarité / pression sociale entre les membres)
 - Mais la composante « investissement » peut être plus efficace si le paiement est effectué au niveau des ménages (éviter les problèmes de « passager clandestin »), et notamment si investissement dans de nouveaux itinéraires agro-sylvo-pastoraux
- Pour éviter les « effets de concurrence » entre les services écosystémiques, les rémunérations portent souvent sur des actions (services environnementaux) visant à améliorer des *bouquets de services* écosystémiques (carbone, biodiversité, qualité de l'eau, paysage...)

Qui paye?

- Les payeurs peuvent être aussi bien des entreprises privées (eau), des bailleurs de fonds internationaux, des collectivités publiques locales ou des gouvernements.
- Les taxes (sur la distribution d'eau ou sur d'autres produits à large assiette) sont souvent la manière la plus fiable de financer des PSE de manière stable dans le temps
 - Costa Rica: la majorité vient d'une taxe sur les carburants, complété par du financement privé et des aides internationales (BM)
 - Mexique: taxe sur l'eau
 - Équateur: budget de l'État, complété par de l'aide internationale

Une utilisation croissante des PSE en Afrique

- De nombreuses initiatives dans le domaine de l'eau (Kenya, Tanzanie, Madagascar...)
- Des principes similaires pour les grands ouvrages hydro-électriques (Cameroun: redevance affectées dues par les usines hydro-électriques en aval de Lom Pangar, pour financer la conservation du PN de Deng Deng)
- Des PSE locaux dans le cadre de programmes juridictionnels REDD+ (e.g. Mai Ndombe, Réserve de Luki, RDC; projet WWF-FFEM en Ouganda...)
- Envisagé dans le cadre des PIF (Burkina, RDC...)

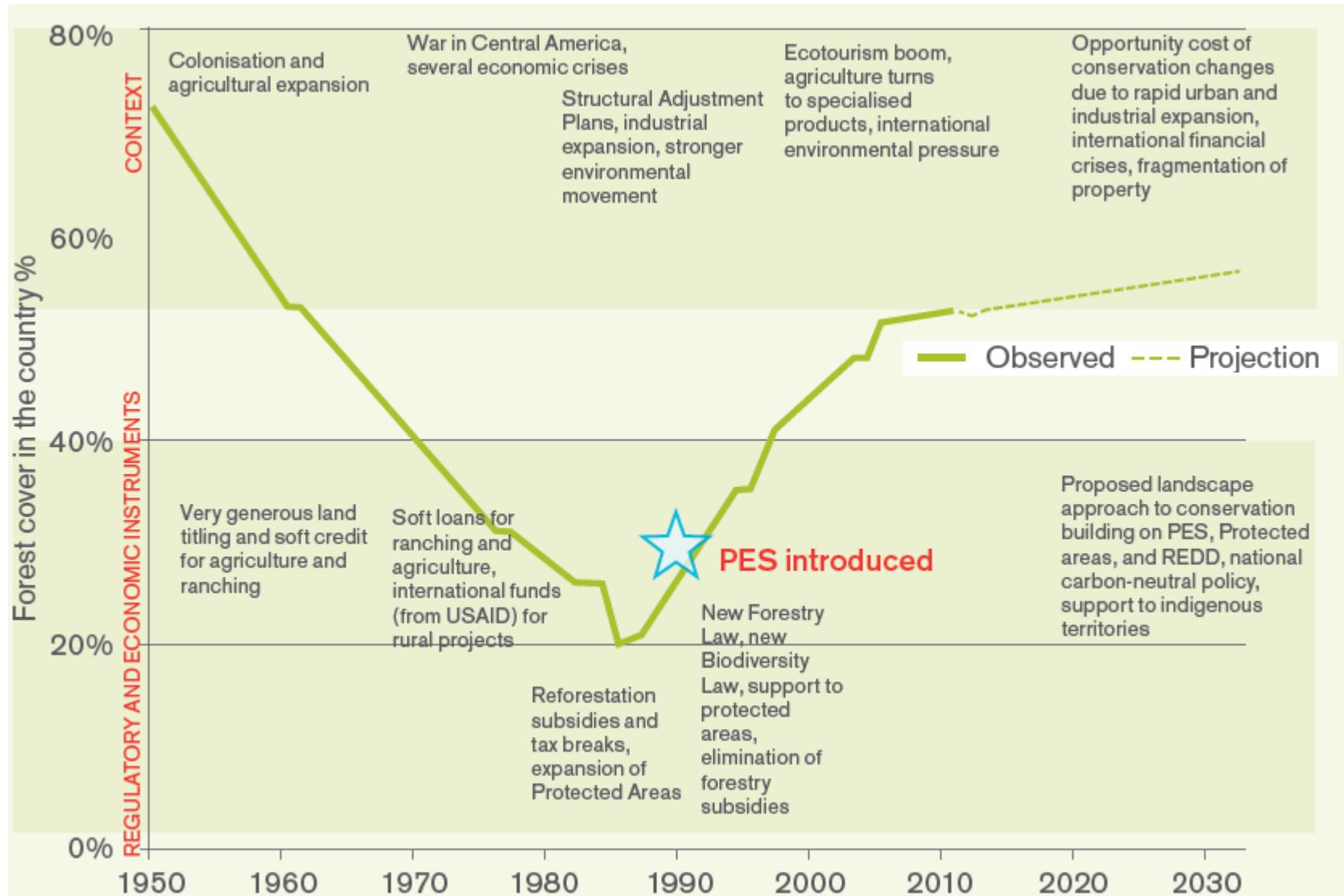
Les PSE comme instruments de mise en œuvre de REDD+

- Les PSE existent indépendamment de REDD+ (programme lancé dans les années 90 au Costa-Rica, mesures agro-environnementales de la PAC, nombreux PSE « eau » dans le monde...)
- Des principes communs: incitation et paiements basé sur les résultats, conditionnalité basé sur un monitoring continu
- Atteindre des résultats nationaux REDD+: nécessité de réformes, d'investissement et d'incitations aux acteurs locaux
- Les PSE, comme moyens de transmission des incitations et d'investissement pour la transition agro-écologique des systèmes agro-sylvo-pastoraux, et de « fabrication » des résultats nationaux futurs REDD+

L'enjeu des programmes nationaux

- Pour que les PSE permettent de produire les résultats attendus de REDD+ l'enjeu est de changer d'échelle (après phase d'expérimentation)
- Le Côte d'Ivoire a réalisé une étude de faisabilité pour un programme national de PSE (sur le modèle du Costa Rica ou du Mexique)
- Madagascar envisage de le faire
- La RDC affiche l'ambition d'un programme à grande échelle

Les PSE dans les mix de politiques publiques et dans la transition forestière (Costa Rica)



Cofinancer les PSE avec des ressources nationales

- Des programmes PSE nationaux ou provinciaux, comme partenariats publics-privés, peuvent être financés dans le cadre de REDD+, en complément des investissements budgétaires nationaux
- Des redevance sur les investissements agricoles à grande échelle, sur les revenus miniers, pétroliers et gaziers, peuvent être envisagés (lois sur compensation et *surcompensation* biodiversité)
- Les financements peuvent également concerner d'autres activités non liés directement aux écosystèmes: boissons, unités téléphoniques, etc. pour **un socle de redevances affectées à un programme national de PSE**

Projets REDD+ ou programmes de PSE tournés vers l'investissement?

- Les “projets REDD+” sont essentiellement des initiatives privées reposant sur la production et la vente de crédits carbone
- Coût très élevé de l'expertise et de la certification “carbone” qui pousse à “l'optimisation” du scénario de référence (*baseline*): prévoir le pire pour pouvoir prétendre, ensuite, l'avoir évité
- Orienter REDD+ dans le cadre de politiques nationales au profit de programmes de PSE: réorientation des dépenses de l'expertise carbone vers l'investissement dans les transitions productives agro-sylvo-pastorales
- Option de la Côte d'Ivoire pour sa politique nationale REDD+: Système national de PSE pour *découpler* la croissance de la production agricole de la déforestation et pour inciter à l'adoption de pratiques agroforestières (notamment dans la filière cacao)

Les PSE comme instruments d'adaptation aux changements climatiques

- Les changements climatiques ont commencé à se manifester. Probable augmentation des épisodes et de la longueur des sécheresses au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- Orienter les systèmes ruraux vers une plus grande diversité et résilience face aux changements climatiques
- Cacaoculture sous ombrage : baisse des rendements à court terme mais, sauf exception, meilleure résistance des plants à la sécheresse (qualité), et accroissement de la durabilité des cacaoyères
- Associations agroforestières prometteuses pour accroître la durabilité, la qualité environnementale et la résilience des nombreuses productions ainsi que pour répondre à des besoins locaux (bois-énergie, fruits, Produits non ligneux...)